



VAINCRE le chômage et la précarité

n°94 ▷ octobre 2013

Lettre du comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires

**« Qui donc est Dieu
que nul ne peut aimer
s'il n'aime l'homme ? » (Servel)**

*Chômeur ? Oui, je suis chômeur.
Toi Seigneur tu le sais.*

*Toi Seigneur, tu connais
ma souffrance. Elle est profonde.
« Quête du travail ! » Le travail
serait-il devenu objet de mendicité ?
C'est de cela que naît le sentiment
de ne plus exister comme homme
dans la société. Même dans ma
propre famille, certains parfois
s'interrogent. Oui, Seigneur,
je suis humilié. Suis-je encore
reconnu et aimé ? Je suis tellement
blessé dans mon cœur.*

*Mais toi, Seigneur, tu es toujours là.
Tu ne peux te résigner
à mon mal être. Je ne suis
ni un instrument, ni un engrenage
mais un homme créé à ton image.*

*Donne-moi la force d'âme
pour ne pas céder à la désespérance.
Donne-moi de vivre le sacrement de
la vraie rencontre,
décapante pour tous.*

*La vraie rencontre
appelle chacun à devenir solidaire.*

*C'est alors, qu'ensemble, il devient
possible de construire un monde
nouveau, sans laissé-pour-compte.*

*C'est alors qu'il nous est donné
de nous reconnaître et de vivre
dans une égale dignité.*

*Fils de Dieu dans le Christ
et frères en humanité.*



Guy Herbolut
Evêque émérite d'Évry

Nous n'avons pas à nous enorgueillir, mais sans l'apport financier et militant du CCSC, à savoir celui de nos adhérents et lecteurs d'hier et d'aujourd'hui, l'aventure du syndicat des chômeurs, des premières maisons de chômeurs, de Partage n'aurait pas eu lieu, en tout cas pas de cette manière-là. Maurice Pagat et les premiers animateurs de Partage n'ont jamais renié et cet acte de naissance et le souffle que cette tradition portait, tout simplement parce que « la question du chômage est d'ordre spirituel ». Ce qui signifie simplement que les chômeurs vivent une violence qui les remet en question jusque dans leur choix de vivre ; ce qui signifie aussi que le chômage massif et de longue durée doit remettre en question la société tout entière dans ses choix économiques et sociaux.

Trente ans déjà, et une histoire ardente. Elle vit se lever des hommes et des femmes qui n'avaient plus rien : ils ont pris la parole, et parfois, durant quelques mois, ils furent au centre de l'actualité. Ce mouvement ne fut pas sans fécondité : il n'y avait alors ni RMI ou RSA, parfois aucune assurance sociale, peu ou pas de dispositifs pour les plus jeunes, alors on a inventé entre autres les TUC, CES, emplois jeunes ; la question du temps de travail était à peine posée. Il n'y avait aucun mouvement organisé de chômeurs, c'était seulement les autres qui parlaient pour eux. Peu importe après tout si d'autres initiatives sont apparues, parfois en soutien mais plus souvent en concurrence avec un

mouvement de chômeurs considéré comme trop vindicatif. Trente ans, avec des moments de bonheur et des pages de combats très difficiles ; il a fallu faire face à la malfaillance, voire à la perversion, mais pouvait-il en être autrement ? Celles et ceux qui se disent disciples de Jésus ne voulaient, déjà, pas d'un « christianisme de pâtisserie ». Trente ans après, ils sont encore là. Cette fidélité défie tous les pronostics les plus optimistes.

Depuis trente ans



Annie CHATON
Gérard MARLE

D'autres aujourd'hui ont pris la responsabilité de Partage, d'autres qui sont « de la famille ». Aujourd'hui revue de « documents », elle devrait devenir une plateforme où des acteurs, tous acharnés contre le chômage et ses conséquences dramatiques, se retrouvent avec leurs différences de points de vue, échangent, publient, interpellent l'opinion et les institutions concernées par le chômage.

En ces temps où le nombre de chômeurs explose, où près d'un salarié sur cinq se retrouve dans une forme de précarité, il n'est pas question de ne pas faire vivre un tel lieu d'échange et une revue consacrée exclusivement à ce que vivent les cinq millions de chômeurs, les cinq cent mille intérimaires et les 18% de salariés à temps partiel faute de mieux. Leur donner la parole, c'est la tâche la plus utile* elle est incontournable, elle s'est révélée être la plus difficile au cours de ces années. Ce défi, nous avons à le relever.



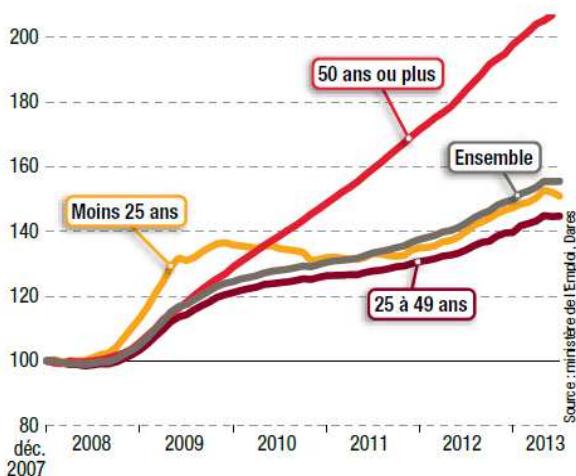
* [cf. chronique de Bernard Ginisty p. 8]

Emploi	
Smic mensuel brut ⁽¹⁾	1 430,22 €
Emploi total ⁽²⁾	26 330 000
Variation de l'emploi salarié marchand ⁽³⁾	- 27 800
Taux de chômage ⁽³⁾	10,9 %
Taux de chômage des moins de 25 ans ⁽⁴⁾	24,6 %
Nombre de demandeurs d'emploi ⁽⁵⁾	3 235 700
Nombre total de demandeurs d'emploi ⁽⁶⁾	5 085 800
Chômeurs depuis plus d'un an ⁽⁶⁾	2 140 400
RSA personne seule y c forfait logement ⁽¹⁾	483,24 €

Sources : Insee, ministère de l'Emploi et Cnaf

1. Au 1^{er} janvier 2013.
2. Au 1^{er} trimestre 2013, France entière.
3. Au 2^e trimestre 2013, France entière.
4. Au 2^e trimestre 2013, France métropolitaine. Le taux porte sur les actifs (hors personnes scolarisées).
5. Août 2013, catégorie A (hors activité réduite), France métropolitaine.
6. Août 2013, catégories A, B, C (hors demandeurs d'emploi non tenus à des actes positifs de recherche d'emploi), France entière.

Nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C, base 100 = décembre 2007



Taux de chômage selon la catégorie socio professionnelle en 2012, en pourcentage

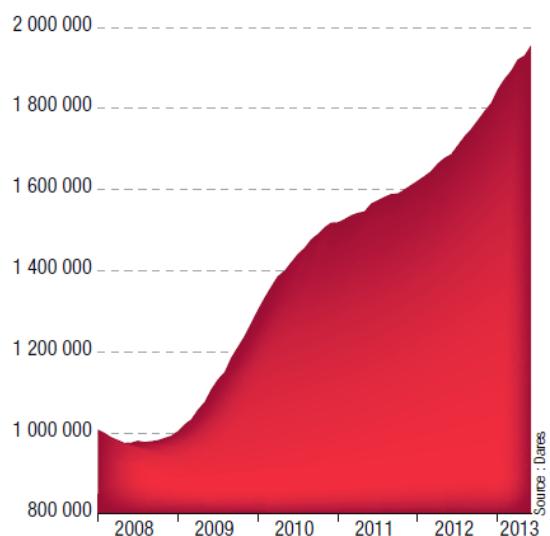


Graphiques et données chiffrées d'après Alternatives économiques octobre 2013 et HS n°98, 2013

L'épreuve du chômage est d'autant plus pénible qu'elle dure et même s'éternise. Or, ces chômeurs de longue durée sont de plus en plus nombreux. Fin 2008, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi représentaient à peine plus de 30 % du total et ils restaient en moyenne 390 jours au chômage, soit environ treize mois. Ils sont aujourd'hui 41 %, (+ 1,5 point depuis le premier semestre 2012) et ils restent en moyenne 490 jours au chômage, soit plus de seize mois. Au total, près de 2 millions de demandeurs d'emploi sont dans cette situation, dont 975 000 depuis plus de deux ans.

Un nombre croissant d'entre eux risquent d'atteindre la fin de leurs droits à l'assurance chômage et d'aller gonfler les effectifs de la pauvreté. Ce phénomène concerne en particulier les chômeurs de plus de 50 ans, catégorie de la population deux fois plus touchée que la moyenne par la hausse du chômage intervenue depuis 2008. Parmi eux, certains iront également rejoindre la masse des découragés qui cessent de rechercher un emploi et sortent, souvent pour toujours, à la fois du marché du travail et de ses statistiques.

Nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C depuis plus d'un an



« J'ai trois diplômes en mécanique, tourneur et maintenance des systèmes industriels, mais comme je suis une femme et que j'ai une petite fille, je ne trouve pas de travail. Pôle emploi me propose de devenir aide à domicile. » JOC - Limoges

VIVRE AVEC OU SANS EMPLOI

Dans le cadre de « **Protestants en fête** », manifestation organisée par la Fédération Protestante de France, au centre du village des solidarités, place du Palais Royal, Catherine Rapp responsable MIRP Grenelle (Mission de l'Industrie de la Région Parisienne), animait une table ronde : « Vivre avec ou sans emploi », à laquelle ont participé : Sylvie FOEL, Pasteure de la Mission de l'Industrie d'Alsace du Nord (MIAN) ; Pierre GOJAT, représentant du personnel et accompagnateur des salariés, secrétaire de l'Observatoire du stress en entreprise, Catherine MIEG, psychanalyste du travail, et José DHERS, membre du CCSC, représentant les mouvements de chômeurs.

A partir d'une enquête menée pour France Inter en janvier 2012 (7 000 personnes interrogées), retenons quelques données : 55% sont heureuses d'aller travailler ; 35% satisfaites ; 58% travaillent pour le salaire ; 28% travaillent pour le développement personnel ; 12% pour être utile à la société.

Leurs priorités dans la vie : 63% la famille ; 18% les loisirs ; 12% le travail.

Ce résultat est surprenant, parce que, de l'avis du plus grand nombre, le travail salarié représente l'accès aux revenus, le statut social, le lien social, « participe à notre identité ». Sans travail les personnes parlent de survie et non plus de vie (survie difficile) ; sans travail ou sans argent ? Les demandeurs d'emploi ont le sentiment d'être une charge pour la société, d'être assistés.

L'identité professionnelle.

L'échange eut lieu sur les représentations que nous avons de nous-mêmes au travail et de nos collègues. Majoritairement les enquêtés choisissent les aspects positifs pour ce qui les concerne. Mais quel regard portons-nous sur le jeune demandeur d'emploi ? N'a-t-il pas une identité en devenir ? Une identité projetée par son entourage ? Le demandeur d'emploi qui a déjà travaillé, garde de lui-même l'image qu'il se faisait alors qu'il était au travail. Quant à la femme au foyer, n'est-elle pas souvent regardée comme une chômeuse ?

C'est quoi le travail ?

Catherine Mieg le définit comme un « *engagement de la personnalité pour assurer une tâche encadrée par des contraintes sociales, plus ou moins dirigée* ». Dans ces conditions, élever ses enfants, accompagner un malade, n'est-ce pas un travail ? Le travail est vécu comme utilité sociale : nous vivons très mal le fait d'être placardisé, même si, fonctionnaire, nous touchons encore un salaire. La cause principale du burn out est la non reconnaissance au travail ; cette reconnaissance joue un rôle essentiel dans la qualité de vie du travailleur, dans sa hardiesse et ses capacités d'adaptation.

L'imité entre le travail et le non travail ?

José Dhers revient sur l'absence de travail qui amène

les personnes à survivre et non plus à vivre. Il insiste sur la connotation négative du terme « demandeur d'emploi » qui résonne comme « quémandeur d'emploi ».

Il s'étonne du peu de place faite à l'accompagnement des chômeurs dans notre société et particulièrement dans les paroisses chrétiennes. Alors que les entraides se mobilisent pour développer l'accompagnement des malades et de leurs proches, des familles de détenus, que faisons-nous pour accompagner et soutenir les chômeurs ?

Sommes-nous inutiles ?

Pour exister il est important d'être reconnu ; pourquoi ne pas reconnaître la vie en dehors du travail qui, d'après l'enquête, ne donne sens à la vie que pour 12% des personnes ? N'est-ce pas cette reconnaissance de l'autre en tant qu'être humain et non comme seule valeur marchande qui nous donne la richesse symbolique, au-delà de la rémunération financière du travail ? Ainsi, par exemple, l'économie de service à la personne, grâce à laquelle se tisse du lien social.

Un travail de fourmi.

La table ronde est revenue sur la notion capitale de solidarité. Que peut-on faire à notre niveau pour accompagner au mieux ces 5,5 millions de chômeurs ? Pour le moins participer au débat public, dans une démarche citoyenne, mieux connaître, mieux s'informer, mieux se former afin d'être soi-même dans une position d'écoute et d'accompagnement.

Rappel du travail de fourmi des colibris qui, pour éteindre l'incendie, vont verser leurs deux gouttes d'eau. Chacun peut en effet prendre sa part de lutte contre le chômage.

La table ronde s'est achevée par le conseil suivant, celui de transformer notre phrase d'accueil de l'autre « Bonjour, que fais-tu à présent ? » en « Bonjour, qui es-tu actuellement ? » ou « Bonjour, que deviens-tu ? »



“L'espérance nous engage à protester et à contester l'injustice faite aux plus vulnérables.”

François Clavairoly

Dominique JAULMES
Centre d'Action Sociale Protestant

LES EMPLOIS D'AVENIR – UNE CHANCE

Dans le numéro 228 de la revue Partage, Bernard Gomel, chercheur au Centre d'études de l'emploi, dit l'actualité des emplois d'avenir. On peut en lire des extraits sur la colonne de gauche. Sur la colonne de droite, Paul Israël, inspecteur du travail, explique pourquoi ce nouveau dispositif est une réelle chance pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

La mise en œuvre des emplois d'avenir a fait l'objet d'un bilan officiel intermédiaire daté du 16 septembre 2013. Il y aurait, selon les dernières estimations de fin août 2013, plus de 50 000 emplois d'avenir signés. C'est l'occasion pour le gouvernement de rappeler que le dispositif emplois d'avenir, une de ses mesures phares, est destiné aux jeunes qui en ont le plus besoin, à qui il propose une véritable expérience professionnelle de un à trois ans et une deuxième chance d'accès à la formation, voire à la qualification. Pour sécuriser le bon déroulement de ce parcours emploi-formation, le jeune est sensé être accompagné à son poste de travail par un collègue-tuteur et en externe par la mission locale ou cap emploi qui disposent pour cela de 30 millions supplémentaires.

Un emploi d'avenir devrait déboucher sur une formation professionnelle qualifiante.

Le respect de l'ambition du programme : près de 9 jeunes recrutés sur 10 n'ont pas le bac, 30 % des jeunes recrutés résident en Zone Urbaine Sensible ou en Zone de Revitalisation Rurale, 9 jeunes sur 10 sont recrutés à temps plein et plus de la moitié pour 3 ans et plus. De même, 3 jeunes sur 4 ont été vus par la mission locale ou le Cap emploi au cours des 3 premiers mois du contrat. Les employeurs, du secteur non marchand dans 90 % des cas, se répartissent entre collectivités territoriales (35 %), associations (35 %) et établissements publics (7 %). Ils proposent une formation qualifiante (4 employeurs sur 10 dans le secteur non marchand) et la mettent rapidement en place (la moitié dans les premiers mois).

Le succès de l'emploi d'avenir ne se mesurera pas principalement au maintien dans l'emploi au terme de la subvention, par intégration dans la fonction publique territoriale ou accès au CDI. C'est une différence fondamentale avec les emplois-jeunes qui ont marqué de 1997 à 2002 l'action publique pour l'emploi des jeunes sous les gouvernements Jospin. Un emploi d'avenir devrait déboucher, pour les plus jeunes en particulier, sur une formation professionnelle qualifiante. C'est sur l'expérience du jeune pendant son emploi d'avenir que se joue le succès du dispositif. L'exposé des motifs de la loi indique très clairement que le dispositif entend provoquer un « déclic » chez ces jeunes, leur permettre de rompre avec leur échec en formation initiale et de s'engager dans une formation professionnelle qualifiante. Dans « emploi d'avenir », c'est de l'avenir du jeune dont il s'agit, avant d'être celui de l'emploi.

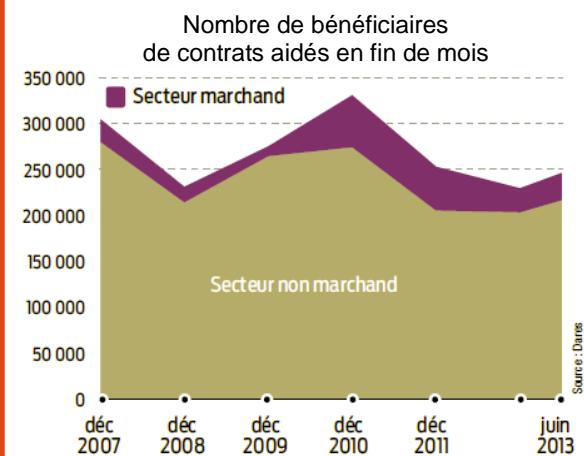
Bernard GOMEL

Le dispositif des emplois d'avenir me paraît être un bon dispositif de lutte contre le chômage des jeunes, et ce, pour les raisons suivantes :

1. Tous les acteurs que je rencontre depuis un an, notamment Pôle emploi, les Missions locales, Cap emploi, y croient : ils me disent tous que ce dispositif a su tirer beaucoup d'enseignements des leçons du passé : il s'adresse prioritairement aux plus cassés, notamment à ceux qui, dès 16 ans, se retrouvent éjectés du système scolaire, sans diplômes, sans qualification et qui pour une grande partie d'entre eux, ne sont même pas connus de Pôle emploi (il faut savoir, en effet que la moitié des jeunes connus des Missions locales ne sont pas inscrits comme demandeurs d'emploi).
2. C'est un dispositif qui s'inscrit dans la durée (jusqu'à 3 ans).
3. Il prévoit une formation qualifiante ou diplômante ainsi qu'un accompagnement personnalisé du jeune par la Mission locale.
4. L'Etat prend en charge une partie non négligeable du salaire et des charges sociales (75% pour le secteur non marchand, 35% pour le secteur marchand). Le Conseil général ou le Conseil régional ou l'Agence régionale de santé peuvent venir abonder la prise en charge par l'Etat (notamment le secteur associatif, mais également le secteur médico-social).

Peut-être que ce qui lui manque, c'est une caisse de résonnance, relayée par un grand élan de solidarité.

Paul ISRAËL



LES JEUNES ET LE MONDE DU TRAVAIL

Un monde du travail particulièrement dur avec les jeunes du milieu ouvrier, selon Sarah Leclerc-Croci, présidente de la JOCF.

Tout d'abord parce que l'entrée dans ce monde est souvent un parcours du combattant. Les jeunes du milieu ouvrier sont une des populations les plus touchées par le chômage et le sous-emploi. Dans les quartiers dits « zone urbaine sensible » 45,5% des jeunes sont sans emploi en 2010. Et quand ils trouvent du travail ce sont très majoritairement des emplois précaires et peu rémunérés. Près des trois quarts des embauches des jeunes de moins de 25 ans s'effectuent sous la forme de contrat à durée déterminée.

Les conséquences de cette réalité sont tout d'abord matérielles. Pour les jeunes, l'entrée dans le monde du travail correspond à une chute brutale de leur niveau de vie :

- ~ **Santé** : alors que seuls 4% des jeunes en scolarité affirment ne pas avoir accès aux soins, ils sont 15% chez les jeunes actifs.
- ~ **Logement** : alors que seuls 13% des jeunes en scolarité affirment ne pas vivre dans un logement décent, ils sont 33% chez les jeunes actifs.
- ~ **Emploi** : 51% des jeunes actifs affirment ne pas avoir un emploi stable et correctement payé, 75% chez les intérimaires.
- ~ **Revenus** : 10,9 % des 18-29 ans sont considérés comme pauvres en 2009, contre 7,5 % de l'ensemble de la population en moyenne.

« Mélanie travaille dans le secrétariat d'une clinique et a son calendrier au jour le jour.

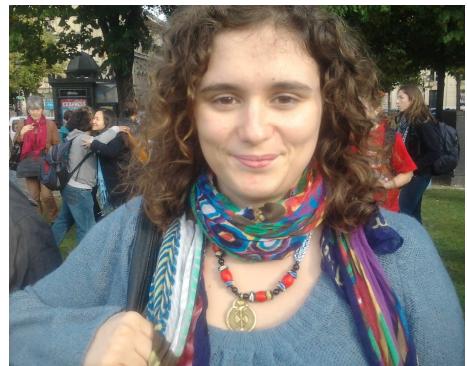
Elle a une situation si précaire qu'elle n'est pas toujours sûre de payer son loyer. »

Les conséquences sont également morales puisque les jeunes actifs ont une vision du monde du travail, des employeurs et d'eux-mêmes qui se dégrade avec l'entrée dans le monde du travail :

- ~ 51% des jeunes actifs ont le sentiment d'être considérés comme des objets par leur employeur.
- ~ Alors que pour 66% des jeunes en scolarité réussir sa vie passe par une belle carrière professionnelle, ils ne sont plus que 49% des jeunes actifs à l'affirmer.
- ~ Alors que 79% des jeunes en scolarité se disent confiants dans leur propre avenir, ils ne sont que 66% chez les jeunes ouvriers et 63% chez les chômeurs.
- ~ Alors que 45% des jeunes en scolarité affirment ne pas être écoutés et reconnus dans la société, ils sont 57% des jeunes actifs à le dire.

Cette situation est avant tout une réalité des jeunes du milieu ouvrier.

Concernant l'épanouissement au travail, les jeunes expriment un attachement fort à deux aspects de celui-ci : l'amour du travail bien fait et l'ambiance au travail.



Sarah Leclerc-Croci

~ **L'amour du travail bien fait** : les jeunes expriment l'importance de fournir un travail de qualité et que celui-ci soit reconnu. Ils l'expriment de trois manières distinctes :

- › Comme un combat : c'est ce qu'expriment beaucoup de jeunes travaillant dans des métiers où le contact humain est important (santé, social...) et où la qualité du travail entre en conflit avec les impératifs de rendement et de rentabilité. « *J'ai fait le choix de devenir infirmière militaire car il y a plus de moyens et moins de patients. Ça me permet de faire un travail de qualité auprès des malades* » nous dit Elodie de Bordeaux.
- › Comme une reconnaissance : certains veulent faire connaître leur travail et être reconnus pour cela. Il y a le sentiment d'accomplir une œuvre. C'est souvent le cas dans les métiers artistiques ou artisanaux. « *Je suis paysagiste et mon patron a un site internet avec les photos des travaux effectués. Dès que je le peux je le montre à mes amis pour qu'ils voient ce que je fais* » écrit Gaétan d'Albi.
- › Comme une échappatoire : même les jeunes faisant des métiers peu créatifs et sans

contact avec des collègues ou des clients attachent de l'importance au travail bien fait par leur recherche de la perfection technique et de la productivité. « *Je suis heureuse quand j'arrive à être la plus rapide et à ranger les produits à la perfection* » nous dit une jeune magasinière de Lidl.

~ **L'ambiance au travail** : les jeunes expriment leur besoin de travailler dans une bonne ou au moins une saine ambiance. « *J'ai préféré démissionner car dans cette entreprise l'ambiance devenait invivable* ». Pour les jeunes c'est le relationnel, la création de liens d'amitié et les temps de convivialité qui apportent l'ambiance. Mais c'est un luxe qui se fait rare à cause du contexte extérieur (crise, finances difficiles, financiarisation de l'économie...) qui conduit à une recherche plus forte de rentabilité par la pression de la hiérarchie, la mise en concurrence des salariés.

LE PLAN QUINQUENNAL POUR L'INCLUSION



Bruno Grouès est conseiller spécial auprès du directeur général de l'UNIOPSS (*Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux*), mouvement associatif qui unit, défend et valorise le secteur non lucratif de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations sanitaires et sociales.

La pauvreté en France en quelques chiffres

- ~ Plus de 8 millions de personnes en situation de pauvreté (c'est-à-dire en dessous du seuil de pauvreté, qui est de 984€ par mois)
- ~ 3,5 millions de mal logés
- ~ 1,2 million en attente de logement social
- ~ 4,5 à 5 millions de chômeurs, dont 3 millions sans allocation
- ~ 800 000 personnes nourries grâce à l'aide alimentaire
- ~ 150 000 personnes à la rue, ce qui est un scandale absolu dans le 5^e pays le plus riche du monde.
- ~ 483 € par mois, c'est le montant du RSA.

Le drame c'est que, tout comme pour le chômage, on s'est habitué à la pauvreté. Les gens la considèrent comme inévitable, alors que la société pourrait faire en sorte de mettre un terme à cette situation. Le rôle des chrétiens est de dire que la pauvreté est intolérable, que nous devons la refuser, que nous n'avons pas le droit de nous y habituer. Nous devons agir pour que la pauvreté devienne une priorité des politiques publiques.

Lors de la campagne présidentielle le groupe ALERTE a rédigé une plateforme intitulée « Non, les pauvres ne doivent pas trinquer deux fois » dans

laquelle les 40 associations signataires sont arrivées à un consensus quant à leurs propositions en matière de lutte contre la pauvreté.

M. Hollande, candidat, donne son accord pour un **plan quinquennal**, il en fait sa 61e proposition de campagne. En octobre 2012 l'UNIOPSS propose 10 revendications incontournables pour ce plan quinquennal.

En décembre 2012 a lieu la conférence nationale de lutte contre la pauvreté, organisée par François Hollande.

Premier point important : le changement de regard sur la pauvreté.

Alors que la dénonciation d'« assistanat » a fait beaucoup de ravages dans la société, le gouvernement actuel

n'assimile plus « assistance » et « assistanat ». L'assistance est une notion positive, née en France sous la Révolution.

Second point important : une vraie inter ministérialité. La pauvreté touche tous les domaines : emploi, logement, santé, éducation, formation. C'est pourquoi une feuille de route a été remise à 20 ministres pour la mise en œuvre du plan.

L'effort financier, de 2,5 milliards d'euros sur 5 ans, est certain. Mais l'UNIOPSS pense que ce plan est davantage un plan d'urgence qu'un plan structurel.

Les mesures pour l'emploi. Quelques uns des points de ce plan quinquennal.

- ~ **Les contrats aidés** vont être développés. Pour une meilleure insertion, il est nécessaire d'allonger la durée moyenne des contrats à 12 mois.
- ~ **L'accompagnement.** La situation est très difficile à Pôle emploi. D'où l'expérimentation d'une formule de parrainage, par des personnes bien formées.
- ~ **Accompagnement socio professionnel.** Pour le RSA, une distinction est établie entre accompagnement social et accompagnement professionnel ; or ces deux formes d'accompagnement sont nécessaires, et cette dualité pose problème. Cet accompagnement socio professionnel serait encadré par une convention entre le Conseil général et Pôle emploi.
- ~ **Accompagnement dans l'emploi.** Pour que le travail social conduise aussi vers l'emploi.
- ~ **Formation.** Augmentation de la part de formation pour les moins qualifiés et pour les chômeurs de longue durée, les allocataires du RSA et les salariés en insertion. Mise en place d'un pacte régional pour les 150 000 jeunes qui décrochent chaque année.

En conclusion, lorsque les associations sont unies, elles arrivent à obtenir des résultats des politiques.

Malgré tout, ce plan restera très peu par rapport aux énormes besoins. Il faudrait 25 milliards d'euros, soit 1% du PIB, d'après Jérôme Vignon, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

A l'heure de Diaconia 2013, la notion de charité est d'une grande importance, mais, s'il faut bien sûr garder cet aspect de charité, il nous faut aller plus loin dans l'échange. Les personnes en situation de pauvreté devraient toujours être associées aux prises de décision politiques les concernant.

« Le pauvre m'apporte quelque chose que je n'aurais pas sans lui. »

Bruno GROUES
Conférence du 4 avril 2013 au CCSC

DIACONIA, ET APRÈS ?

Intervention de François Soulage le 1e octobre 2013 à Issy les Moulineaux.



La démarche Diaconia est née de la prise de conscience que le service du frère est un concept englobant, au cœur de la vie chrétienne, s'appuyant sur les deux autres piliers que sont la Parole et la Liturgie.

La première étape fut un temps d'échange sur nos fragilités et nos merveilles. Elle nous a

conduits à voir nos propres responsabilités, et un virage s'est alors produit dans l'organisation même de Diaconia. La découverte de toute la richesse et du bouleversement produits par l'écoute des plus pauvres, des plus fragiles, a révélé comme une évidence incontournable que leur place, leur parole, doivent être au centre de la démarche. Les fraternités organisées à Lourdes, regroupant de petits groupes de 5 à 6 personnes d'origines très diverses et aux situations très différentes, ont très bien fonctionné, le dialogue s'est avéré non seulement possible mais surtout d'une grande richesse. Nous souhaitons maintenant que ce dialogue continue dans nos communautés et paroisses, que la parole des plus pauvres et des plus fragiles continue de circuler, d'être entendue, c'est là un enjeu vital pour nos communautés.

Les deux orientations finales de Diaconia 2013 sont des orientations fortes :

- ~ Personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à dire ou à partager.
- ~ Toute action ne peut trouver son sens que si elle s'appuie sur ce qu'attendent les plus pauvres.

Elles sont à mettre en œuvre, maintenant. Comment allons-nous faire pour que cette parole soit entendue, y compris dans nos projets pastoraux ?

L'enjeu n'est pas de « travailler pour », mais de « travailler avec », en alliance, non plus « parler à propos de la précarité » mais donner la parole à celles et ceux qui vivent telle ou telle situation de pauvreté et les rendre partie prenante des décisions les concernant. Cela n'est pas simple et nous remet fortement en cause dans notre façon d'agir. L'enjeu est une nouvelle manière de vivre la foi et nous pensons que le service du frère est une manière de vivre la foi. Il doit dès lors devenir un objectif de notre pastorale.

« Des personnes que tout oppose ont pu se parler »

a déclaré Mgr Maillard, c'est là l'enseignement le plus important de Diaconia.



Quelques pistes pour avancer.

Aider à former, et faire vivre des groupes de personnes en fragilité : qu'ils se retrouvent tout d'abord entre pairs pour échanger sur ce qu'ils vivent. Etape nécessaire pour qu'ils soient en capacité de parler aux autres de leur réalité.

Ne pas avoir peur de leur donner la parole dans nos mouvements : catéchèse, catéchuménat, équipes de funérailles... C'est là que se vit en premier lieu la diaconie. Cela nous fait revisiter entièrement la vie quotidienne de nos Eglises : se donner les moyens d'être attentif à ce que vivent les gens, pour que le partage de la Parole résonne avec la vie quotidienne. Etre attentif aux personnes, tenir

compte de leur réalité sociale dans nos propositions, être attentif au langage que l'on emploie, à notre mode d'organisation...

Qu'est-ce qui est fait, dans notre Eglise, pour que les pauvres soient à l'aise ?

Question qui « met le bazar » ! Mais je le fais, parce qu'il faut le faire ; d'ailleurs le pape lui-même nous le demande.

Tout le monde a quelque chose à partager. Là est l'avenir de l'Eglise.

On va pouvoir changer quelque chose, mais il va falloir se battre. Le risque est que l'institution Eglise se coupe de ceux qui ont quelque chose à dire. Le service du frère doit habiter la liturgie et l'annonce de la Parole. Les trois sont inséparables. Ils sont le fondement même de l'Eglise.

La démarche Diaconia n'a pas eu la dimension de remise en cause de la société que l'on pouvait imaginer, mais, et ce fut inattendu, elle a une portée plus révolutionnaire encore, par son enjeu qui sera de faire parler les pauvres.



17 octobre 2013 - Journée mondiale du refus de la misère

Ouverture au monde ◆ Place & parole des plus pauvres ◆ Engagement dans la société ◆ Solidarité internationale ◆ Ecuménisme ◆ Charité dans la vérité

VIVRE POUR COMPRENDRE

Chronique hebdomadaire de Bernard Ginisty du 7 octobre 2013



Lors d'un récent débat télévisé sur la situation économique de notre pays, un intervenant, professeur d'économie à l'université, évoquait le « ras-le-bol » de ses étudiants causé par l'utilisation indéfiniment répétée du thème de la « crise ». Autour de cette « maladie » dont souffrent nos sociétés « se penchent » quantité d'experts qui tentent de préciser le diagnostic et de proposer des solutions. Il n'est pas indifférent de s'interroger sur la méthode utilisée pour construire leurs analyses.

En 2009, les éditions du Seuil publiaient un ouvrage posthume de l'anthropologue Germaine Tillion qui reprenait ses textes inédits sur la méthode des sciences sociales. Non seulement Germaine Tillion était une grande scientifique, ce fut aussi une résistante déportée durant la seconde guerre mondiale. Au sortir des camps, elle retrouve les notes prises lors de ses travaux menés en Algérie, entre 1934 et 1940, sur l'ethnie berbère des Chaouias dans les Aurès. Elle constate alors que l'expérience qu'elle vient de vivre au camp de Ravensbrück lui donne une vision tout à fait nouvelle de son travail scientifique. Après l'attitude de la spécialiste « observant » de l'extérieur une population indigène, elle connaît une situation limite où elle tente de penser le vécu intolérable qu'elle doit affronter. Cela la conduit à remettre en cause sa conception des sciences humaines :

« Je devais apprendre, écrit-elle, qu'il n'y a qu'une expérience valable pour chacun de nous, celle que nous avons sentie dans nos propres nerfs et dans nos propres os. Depuis l'expérience la plus banale que tout être humain connaît ou croit connaître – la faim – jusqu'à l'expé-

rience la plus haute – celle de ces conflits déchirants dans lesquels une personnalité s'affirme ou se détruit, rien, absolument rien ne s'invente. Comprendre, imaginer, deviner, c'est associer selon des modalités inépuisamment diverses des sensations acquises par l'expérience, et acquises seulement par l'expérience. Toute la mécanique de notre érudition ressemble aux notes écrites d'une partition musicale, et notre expérience d'être humain, c'est la gamme sonore sans laquelle la partition restera morte. Combien y a-t-il d'historiens, de psychologues, d'ethnologues – les spécialistes de l'homme – qui, lorsqu'ils assemblent leurs fiches, ressemblent à un sourd de naissance copiant les dièses et les bémols d'une sonate ? »

On ne saurait trop conseiller aux nombreux experts de la crise, comme aux politiques qui tentent d'y remédier, de suivre les conseils que Germaine Tillion donnait aux spécialistes en sciences humaines : « *Je tiens à signaler que les rapports « scientifiques » – c'est-à-dire basés sur l'observation des autres – sont faux et factices : pour connaître une population il faut à la fois la « vivre » et la « regarder ». C'est pourquoi ceux qui vivent doivent apprendre à regarder, ou ceux qui regardent doivent apprendre à vivre – au choix* ». □

Documents - Evénements

Visitez, réagissez sur le blog du CCSC : <http://ccscfrance.com>

Prochaine rencontre



« L'accompagnement collectif vers l'emploi »

avec Guillaume Almeras et Jacques Lessage

Membres de « Plateforme emploi - Economie solidaire » du Secours catholique

Mercredi 13 novembre 2013 - 20h15 - 21h45

106 rue du Bac 75007 Paris - M^e Rue du Bac ou Sèvres Babylone - salle Jean Rodhain

Publication trimestrielle

C.C.S.C. Centre Jean XXIII - 76 avenue de la Grande Charmille du Parc - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
CCP 35 267 11 X La Source - <http://ccscfrance.com> - E-Mail : ccsc.vlc@gmail.com - Tél 01 69 46 13 03

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pascual

Rédaction : Gérard Marle - Dominique Bourgoin - François Soulage - Gabriel Teste de Sagey - Philippe Dauger - Catherine Bernatet - Marie-Christine Brun
Commission paritaire 76 885 AS – ISSN 1148 2214 – Imprimerie ANAIS-MONDIAL NET – 125/131 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS